

Code Natura 2000 : 1032

Mulette épaisse

Carte d'identité

Nom scientifique : *Unio crassus*

Classification : Mollusque, Bivalve, Unionidae

Longueur : 5 à 9 cm

Durée de vie de l'adulte : 20 à 30 ans

Site de reproduction : lit des rivières

Période de reproduction : plusieurs périodes dans l'année

Alimentation : débris végétaux, algues

Protection : préservation des habitats de l'espèce

Statut : Menacée d'extinction

Identifier

Ce mollusque bivalve d'eau douce possède une coquille de couleur brun foncé avec des plages de coloration vert bouteille. La coquille est de forme ovale ou elliptique et la partie postérieure est plus allongée que la partie antérieure. Des bandes d'accroissement denses et épaisses sont visibles sur la coquille. L'intérieur de la coquille comporte deux dents appelées « dents cardinales » sur la valve gauche et une sur la valve droite qui permettent de différencier l'espèce de la moule perlière. Les deux valves sont très épaisses et l'intérieur est tapissé de nacre de couleur rosée. La longueur de la coquille peut atteindre 9 centimètres et sa largeur 3,5 centimètres.

La mulette épaisse se présente généralement fortement enfoncée dans le substrat sableux de la rivière. On ne distingue en général que les deux siphons lui permettant d'aspirer et de rejeter l'eau. Les mulettes épaisses sont souvent rassemblées en nombre important dans les bancs de sable des méandres.

Comme tous les bivalves d'eau douce, la mulette épaisse se déplace très peu mais en cas de conditions défavorables (sécheresse par exemple) elle peut se déplacer de plusieurs mètres grâce à son pied. Elle peut aussi se détacher de l'endroit où elle se trouve et se laisser dévaler selon le courant sur de longues distances. Au stade larvaire, ce sont différentes espèces de poissons-hôtes qui permettent leurs déplacements sur de grandes distances et la colonisation de nouveaux milieux.

Observer

Autrefois présente sur une grande partie de la Région wallonne, la mulette épaisse a vu son aire de répartition



se réduire et se limiter essentiellement au sud du sillon Sambre-et-Meuse à partir du milieu du XX^{ème} siècle. Elle est encore présente dans les vallées de la Meuse, de l'Hermeton, du Viroin, de la Lesse, de la Semois et de l'Ourthe. Plus à l'est, elle est également présente dans les bassins de l'Our, de la Moselle et de la Sûre. L'espèce est cependant menacée et la vitesse du déclin pourrait être importante en raison de son espérance de vie plus courte que la moule perlière.

La mulette épaisse se nourrit par filtration. Son régime alimentaire est composé de divers débris végétaux mais aussi d'algues filamenteuses et de protozoaires (animaux microscopiques).

La mulette épaisse se rencontre dans les ruisseaux ou dans les fleuves sur des fonds sableux à vaseux. Elle peut vivre dans des eaux plus riches en nitrate et calcium que la moule perlière mais les deux espèces peuvent cohabiter. La qualité de l'eau doit rester correcte car des mortalités de jeunes et d'adultes sont constatées si une pollution ou une dégradation de la qualité de l'eau survient. La qualité des habitats associés de la rivière revêt une grande importance. La présence d'un cordon rivulaire et d'habitats gérés de manière extensive sont des facteurs favorisant l'espèce.

Son cycle de vie est semblable à celui de la moule perlière et comprend quatre stades de développement : glochidie, stade parasitaire sur un poisson-hôte, juvénile et adulte. Après libération des glochidies dans l'eau,

celles-ci peuvent se fixer sur un grand nombre de poissons-hôtes (chabot, perche, gardon, vairon...). L'espérance de vie de ce mollusque est de 20 à 30 ans.

Protéger

Probablement moins exigeante au niveau de la qualité de l'eau que la moule perlière, la muette épaisse n'en est pas moins menacée en Wallonie. Si les différents poissons-hôtes sont en général présents en nombre suffisant, la dégradation de la qualité de l'eau et des habitats est tout aussi grave pour cette espèce. La non-épuration des eaux domestiques et les épandages importants d'engrais agricoles sont les facteurs les plus menaçants pour cette espèce.

L'occupation du sol et la gestion des fonds de vallées sont primordiaux pour cette espèce. L'intensification agricole peut entraîner une modification défavorable de la végétation et la présence de substances polluantes dans l'eau de la rivière. La plantation d'épicéas dans les fonds de vallée contribue à la libération de grandes quantités de sédiments fins dans la rivière principalement en raison du drainage des zones humides, de la déstabilisation des berges et de l'incision des cours d'eau. De même, le libre accès du bétail au cours d'eau est également une menace importante en raison du risque d'écrasement des individus et des effondrements de berges. Le résultat est un dépôt important de boues et de fines particules dans le lit du cours d'eau qui va engendrer un colmatage du substrat supprimant ainsi les apports d'oxygène. Ceci a pour effet d'anéantir la survie des moules juvéniles qui sont enfouies dans le substrat.

Les objectifs de gestion de son habitat concernent à la fois les rivières et l'ensemble du bassin versant.

ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

